

Madame, Monsieur,

Votre enfant, élève au collège a bénéficié cette année d'activités pédagogiques diverses **toutessubventionnéesen partie ou en totalité par le Foyer Socio-Educatif (FSE).**

Nous constatons malgré cela que quelques familles n'ont toujours pas adhéré au FSE : 15 € pour un enfant et 20 € pour 2 enfants ou plus. Il n'est pas trop tard pour rectifier cet oubli.

Afin de pouvoir permettre la pérennité de la gratuité totale ou partielle des activités, nous organisons une action effectuée par l'ensemble des classes du collège.

Il s'agit de la vente de délicieux Kouign Aman, gâteaux bretons à la framboise ou de brownies au chocolat de la société Berrou.

Le principe est simple :votre enfant muni d'un bon de commande fait du porte à porte dans votre quartier, vend des gâteaux dans sa famille.

Il ramène sa feuille de commande à **son professeur principal au plus tard lemardi 7 novembre 2023**. Nous commandons les gâteaux et il les distribue à ses clients au plus tard le **samedi 2 décembre 2023**.

Nous nous permettons de préciser que bien entendu il est souhaitable que les commandes émanent d'autres personnes que votre famille, déjà sollicitée par ailleurs.

Nous vous remercions de votre intérêt et de votre soutien.

M Frouin trésorier du FSE,

Madame, Monsieur,

Votre enfant, élève au collège a bénéficié cette année d'activités pédagogiques diverses **toutessubventionnéesen partie ou en totalité par le Foyer Socio-Educatif (FSE).**

Nous constatons malgré cela que quelques familles n'ont toujours pas adhéré au FSE : 15 € pour un enfant et 20 € pour 2 enfants ou plus. Il n'est pas trop tard pour rectifier cet oubli.

Afin de pouvoir permettre la pérennité de la gratuité totale ou partielle des activités, nous organisons une action effectuée par l'ensemble des classes du collège.

Il s'agit de la vente de délicieux Kouign Aman, gâteaux bretons à la framboise ou de brownies au chocolat de la société Berrou.

Le principe est simple : votre enfant muni d'un bon de commande fait du porte à porte dans votre quartier, vend des gâteaux dans sa famille.

Il ramène sa feuille de commande à **son professeur principal au plus tard lemardi 7 novembre 2023**. Nous commandons les gâteaux et il les distribue à ses clients au plus tard le **samedi 2 décembre 2023**.

Nous nous permettons de préciser que bien entendu il est souhaitable que les commandes émanent d'autres personnes que votre famille, déjà sollicitée par ailleurs.

Nous vous remercions de votre intérêt et de votre soutien.

M Frouin trésorier du FSE,